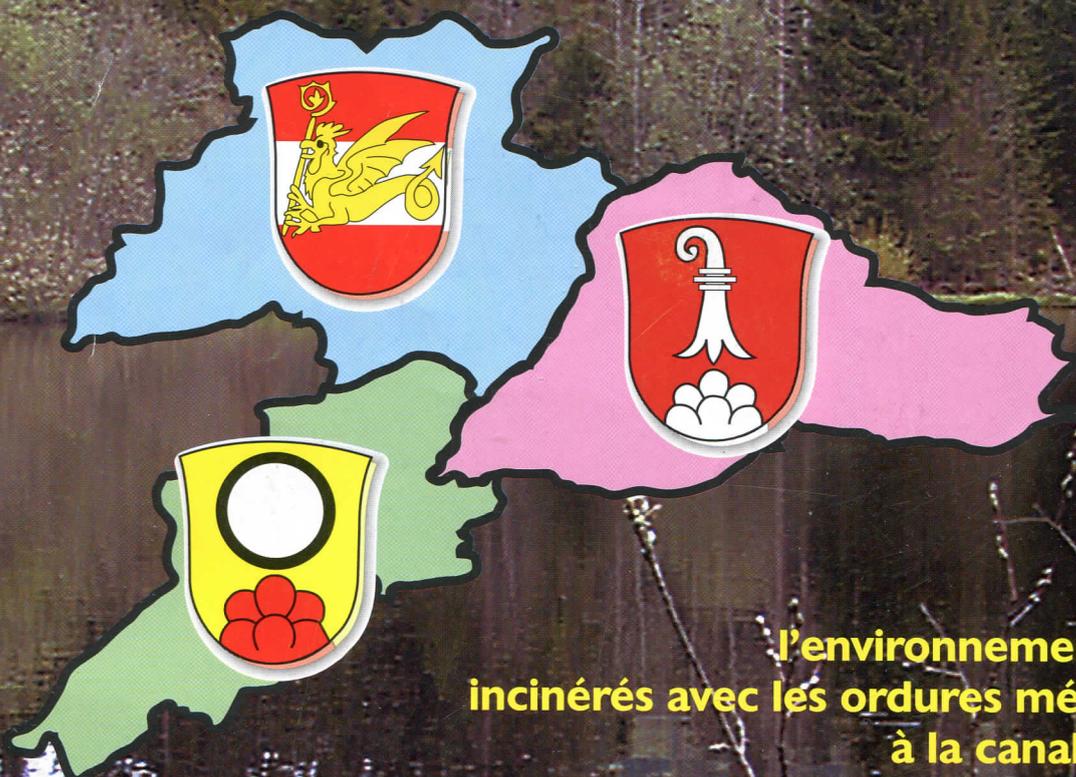




RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

OFFICE DES EAUX ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE



Certains produits utilisés dans les ménages peuvent présenter un danger très important pour l'environnement lorsqu'ils sont incinérés avec les ordures ménagères ou jetés à la canalisation. Ce sont:

les déchets spéciaux

des ménages!





Les déchets spéciaux des ménages doivent être collectés séparément afin d'être recyclés ou éliminés dans des entreprises de traitement spécialisées.

Dorénavant, vous pouvez les rapporter

GRATUITEMENT

dans un des centres de collecte suivants:

VALLÉE DE DELÉMONT

M. Fettlelet SA
Rue St-Sébastien 9
2800 **Delémont**

**Mercredi de 17 à 19 heures
Vendredi de 10 à 12 heures**

AJOIE

STEP du SEPE
Bonne Fontaine 8
2900 **Porrentruy**

Mercredi de 14 à 18 heures

FRANCHES-MONTAGNES

LANDI
Ch. des Labours 12
2350 **Saignelégier**

Mercredi de 14 à 18 heures

**Les centres sont ouverts dès
le 1^{er} juillet 2000**



Les déchets spéciaux des ménages doivent être collectés séparément afin d'être recyclés ou éliminés dans des entreprises de traitement spécialisées.

Dorénavant, vous pouvez les rapporter

GRATUITEMENT

dans un des centres de collecte suivants:

VALLÉE DE DELÉMONT

M. Fettlelet SA
Rue St-Sébastien 9
2800 **Delémont**

Mercredi de 17 à 19 heures
Vendredi de 10 à 12 heures

AJOIE

STEP du SEPE
Bonne Fontaine 8
2900 **Porrentruy**

Mercredi de 14 à 18 heures

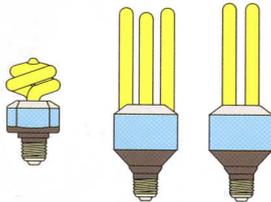
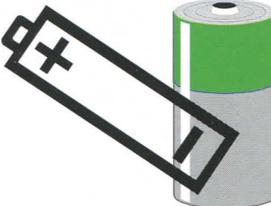
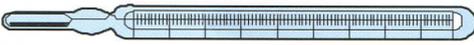
FRANCHES-MONTAGNES

LANDI
Ch. des Labours 12
2350 **Saignelégier**

Mercredi de 14 à 18 heures

**Les centres sont ouverts dès
le 1^{er} juillet 2000**

A ne pas apporter dans les centres de collecte!

Batteries de voitures		Points de vente (garagistes et grandes surfaces)
Tubes fluorescents, lampes économiques		Points de vente
Piles		Points de vente
Médicaments et thermomètres		Pharmacies
Huiles minérales et végétales		Déchetteries communales
Appareils électriques et électroniques		Points de vente, Cargo Domicile ou Caritas

Collectes communales

Votre commune organise peut-être durant l'année une collecte tout près de chez vous.

Renseignez-vous et profitez de l'occasion pour y amener gratuitement vos déchets spéciaux ménagers.

Informations supplémentaires

Office des eaux
et de la protection de la nature
Les Champs Fallats
2882 Saint-Ursanne
Tél. 032/461 48 00